



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20240528\_18**

**IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION  
ET TRANSMISSION AU REFERENT PREFECTORAL**

|                                    |                    |  |           |
|------------------------------------|--------------------|--|-----------|
| <b>Date du Conseil Municipal :</b> | <b>28 mai 2024</b> | <b>Nombre de conseillers en exercice :</b> | <b>56</b> |
| Date de convocation :              | 21 mai 2024        | Nombre de présents :                       | 29        |
|                                    |                    | Nombre de représentés par pouvoir :        | 5         |
|                                    |                    | <b>Nombre de votants :</b>                 | <b>34</b> |
|                                    |                    | Nombre d'absents :                         | 22        |

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domic, BLEROT Damien, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PENNAUX Mélanie, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), BRONCQUART Marcel (à Bernard VANDOOREN), DORGERE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Véronique THIBOUT), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : ADELIN Jean-Michel, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BRARD Aurélie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : FAUCHE Gérard.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'article L. 141-5-3 du Code de l'énergie ;
- La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables ;
- Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune ;

**Considérant :**

- Qu'il convient d'identifier des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables,

**Décide :** à l'unanimité (34 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'identifier les zones suivantes comme zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables :
  - o Beaumesnil : parcelle cadastrée n° 000-ZD-75 ;
  - o La Barre-en-Ouche : parcelles cadastrées n° 041-AB-247, n° 041-AB-245, n° 041-AB-246, n° 041-AB-244, n° 041-AB-219, n° 041-AB-220, n° 041-AB-221, n° 041-AA-10, n° 041-AA-84, n° 041-AA-26, n° 041-AA-82, n° 041-AA-83, n° 041-AA-95, n° 041-AA-94, n° 041-AA-85, n° 041-AA-86, n° 041-AA-87, n° 041-AA-14 et n° 041-AA-15 ;
- De transmettre au référent préfectoral ces zones dans l'attente de l'avis conforme de la cartographie proposée.

Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

